

**Déclaration de débarquement de makaire bleu et makaire blanc dans le cadre d'une pêche de loisir  
(Formulaire 15982\*01)**

[Accéder au Formulaire – Cerfa 15982\\*01](#)

Déclaration à remplir avant le débarquement et à envoyer dans les 48 heures suivant le débarquement à la direction de la mer compétente précisée en 2<sup>e</sup> page du formulaire



Ville de

**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*